

UNE AIDE GRATUITE POUR RÉNOVER SON LOGEMENT

Depuis 2001, 1 900 logements ont bénéficié de travaux de rénovation dans le cadre du dispositif Nanterre Habitat Plus. Le 28 janvier, la ville a lancé la quatrième édition de l'opération. Détails et nouveautés.

Réaliser des devis, trouver le bon entrepreneur, financer son projet... Pour peu que l'on soit bien conseillé, faire des travaux dans son logement ne vire pas toujours au cauchemar. Avec Nanterre Habitat Plus, opération animée par le Pact Paris/Hauts-de-Seine/Val-d'Oise, les Nanterriens peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de conseils techniques gratuits pour la réalisation de leur projet.

Pour qui?

Nanterre Habitat Plus s'adresse aux propriétaires et copropriétaires privés, occupants ou bailleurs, qui prévoient des travaux d'amélioration de leur logement ou des parties communes de leur immeuble. Ce dispositif municipal, reconduit au mois de septembre 2014 pour cinq ans, est soumis à conditions, parmi lesquelles le niveau de revenu pour les propriétaires occupants et le montant des loyers pratiqués pour les propriétaires bailleurs.

Pour quoi?

Au-delà de l'assistance gratuite pour la définition du projet et des conseils tout au long de

la réalisation des travaux, le dispositif offre un accompagnement dans la recherche de financements auprès des organismes publics.

Tous types d'interventions de rénovation et d'amélioration de l'habitat sont éligibles à l'accompagnement technique. Toutefois, pour obtenir une aide financière, priorité est donnée aux travaux d'amélioration thermique permettant de réaliser des économies d'énergie, de réhabilitation de l'habitat dégradé et d'adaptation au vieillissement. Nouveauté cette année: un appel à candidature est lancé en direction des copropriétés voulant effectuer des travaux d'amélioration thermique ambitieux.

Comment?

Le Pact Paris/Hauts-de-Seine/Val d'Oise a été choisi par la ville pour animer l'opération. Pour bénéficier de son expertise, il suffit de prendre rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. L'équipe du Pact vous permettra de définir précisément votre projet, vous expliquera quelles sont les possibilités de financement et d'accompagnement.

CHRISTELLE GARANCHER



Dans cet immeuble du Mont-Valérien, des travaux d'isolation thermique ont été réalisés avec l'aide de Nanterre Habitat Plus.

INFOS+ PACT Paris/Hauts-de-Seine/Val-d'Oise,
101, avenue Jules-Quentin à Nanterre.
Renseignements et rendez-vous: 01 55 17 19 68
ou nanterrehabitatplus@pact-habitat.org.



En plein cœur du centre ancien, la cour Saint-Germain a bénéficié du dispositif communal OPAH-RU.

CLAIRE MACEL

UN DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE L'INSALUBRITÉ

Pour résorber l'habitat indigne qui touche principalement les logements privés et revitaliser le centre ancien, Nanterre a lancé en 2009 une opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU). L'objectif de ce dispositif, qui a pris fin en 2014, était d'éliminer l'habitat ancien dégradé tout en préservant le patrimoine bâti et d'améliorer le cadre de vie du quartier. En cinq ans, plus de 500 logements ont bénéficié du dispositif et plus 5 millions d'euros de travaux ont été engagés.

C. G.